

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03982

Numéro SIREN : 794 492 447

Nom ou dénomination : 123IMPRIM

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/026336

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/026336**
n° de gestion : **2013B03982**
n° SIREN : **794 492 447 RCS Lyon**

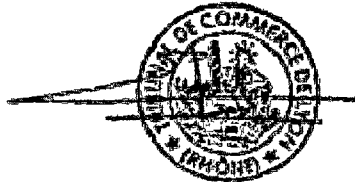
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 07/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

123IMPRIM - Société par actions simplifiée
4 rue Victor Lagrange 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5092621

Bilan Actif

		30/09/2017			30/09/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 605	1 333	272	593
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 793 594	816 699	976 895	989 202
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	799	103	696	
	Autres immobilisations corporelles	37 499	24 759	12 740	15 410
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 598		4 598	4 598	
	TOTAL (II)	1 838 095	842 894	995 201	1 009 803
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 842
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	33 999	648	33 351	64 412
	Autres créances	231 957		231 957	232 814
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	160 533		160 533	87 342	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 075		1 075	6 855
	TOTAL (III)	427 564	648	426 915	394 264
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 265 659	843 542	1 422 117	1 404 067

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

98

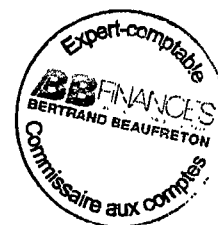


Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	
		30/09/2017	30/09/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	160 131	114 363	
Résultat de l'exercice	71 354	45 767	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		242 485	171 131
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	21 667	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		21 667	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	319 139	379 124
	Emprunts et dettes financières divers		185 379
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	648 001	560 526
	Dettes fiscales et sociales	63 987	107 261
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	280		
Autres dettes	126 558	646	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 157 965	1 232 936
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 422 117	1 404 067
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		71 353,91	45 767,36
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		831 483	837 837
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		30/09/2017	30/09/2016
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	3 303 174	21 578	3 324 752	3 477 207
	Production vendue (Services et Travaux)				572
	Montant net du chiffre d'affaires	3 303 174	21 578	3 324 752	3 477 779
	Production stockée			195 841	77 000
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 040	5 448
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			653	11
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				3 522 287
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 267 947	2 348 172
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			509 974	641 618
	Impôts, taxes et versements assimilés			9 057	8 301
	Salaires et traitements			187 272	160 459
	Charges sociales du personnel			74 817	59 096
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			339 278	265 715
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			648		
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			21 667		
Autres charges			3 822	2 206	
Total des charges d'exploitation (2)				3 414 481	3 485 567
RESULTAT D'EXPLOITATION				107 806	74 671

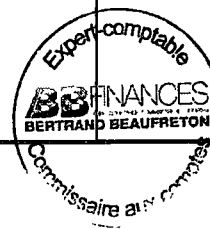


Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	30/09/2016
RES ULTAT D'EXPLOITATION		107 806	74 671
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 646	2 716
	Total des produits financiers	2 646	2 716
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 324	13 919 42
	Total des charges financières	8 324	13 961
RES ULTAT FINANCIER		(5 679)	(11 245)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		102 127	63 426
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		630
	Total des produits exceptionnels		630
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	180	197 630
	Total des charges exceptionnelles	180	827
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(180)	(197)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		30 593	17 462
TOTAL DES PRODUITS		3 524 932	3 563 584
TOTAL DES CHARGES		3 453 578	3 517 817
RES ULTAT DE L'EXERCICE		71 354	45 767

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



2 646
2 620

2 716
6 671

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 422 117 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 524 932 euros et un total **charges** de 3 453 578 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 71 354 euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 605					1 605
	Autres	1 474 921		318 673			1 793 594
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 476 526		318 673			1 795 199
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			799			799
	Instal., agencement, aménagement divers	8 500					8 500
	Matériel de transport	23 795		5 203			28 999
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 295		6 003			38 298	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 598					4 598
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 598					4 598	
TOTAL		1 513 419		324 676			1 838 095

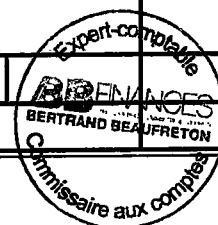
ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 012	321		1 333
	Autres	485 719	330 980		816 699
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	486 731	331 301		818 032
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels		103		103
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 650	2 833		6 483
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	13 235	5 040		18 275
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 885	7 976		24 862	
TOTAL		503 616	339 278		842 894

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagé divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		21 667		21 667
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			21 667		21 667
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		648		648
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		648		648
TOTAL GENERAL			22 315		22 315
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			22 315		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

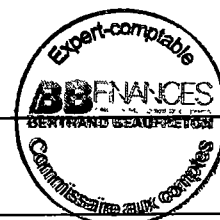


ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 598	98	4 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	33 999	33 999	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 354	21 354	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	7 537	7 537	
	Groupe et associés (2)	185 048	185 048	
	Débiteurs divers	18 017	18 017	
	Charges constatées d'avances	1 075	1 075	
TOTAL DES CREANCES	271 629	267 129	4 500	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	319 139	115 616	203 523	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	648 001	648 001		
	Personnel et comptes rattachés	11 276	11 276		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 755	42 755		
	Impôts sur les bénéfices	3 421	3 421		
	Taxes sur la valeur ajoutée	128	128		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 407	6 407		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	280	280		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	126 558	3 599	122 959	
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 157 965	831 483	326 482		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	104 914				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/09/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2017
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	114 363	45 767			160 131
Résultat de l'exercice	45 767	(45 767)		71 354	71 354
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	171 131			71 354	242 485

Date de l'assemblée générale 22/01/2017

Dividendes attribués

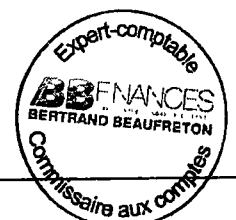
¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 171 131

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 171 131

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 71 354



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Estimation des engagements de retraite au 30 09 2017		1 743	
		1 743	
Autres engagements Engagement de location longue durée de véhicule		1 512	
		1 512	
Total des engagements financiers (1)		3 255	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		187 499	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		602 257	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		122 959	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers		2 646	
Charges financières			
Charges financières		2 620	
Autres éléments			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		78 909
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		269
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	269	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		55 419
<i>FNP Factures non parvenues</i>	55 419	
Dettes fiscales et sociales		22 942
<i>Dettes prov. pour congés à pay</i>	11 276	
<i>Ch. sociales sur congés à pay</i>	5 258	
<i>CFE 123IMPRIM à payer</i>	1 387	
<i>TVS. à payer</i>	633	
<i>taxe d'apprentissage à payer</i>	1 009	
<i>part. à la form. pro. à payer</i>	816	
<i>Cvae à payer</i>	2 563	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		280
<i>Fact.non parv. - Frss d'immos</i>	280	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2017
Total des Produits à recevoir		9 145
Autres créances		9 145
<i>Frss-R.R.R. à obtenir</i>	<i>1 608</i>	
<i>Cice à recevoir</i>	<i>7 537</i>	



123IMPRIM
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social LYON (69007) - 4 rue Victor Lagrange
794.492.447 RCS LYON

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT
DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 29 MARS 2018

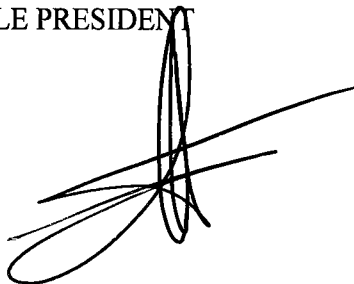
L'associé unique, constatant que le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2017 fait apparaître un bénéfice de 71.353,91 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- une somme de 50.000,00 euros sera distribuée à l'associé unique, à titre de dividendes	50.000,00 €
- le solde, soit la somme de 21.353,91 euros, sera viré au compte "Report à nouveau" créditeur, dont le montant se trouvera ainsi porté de 160.130,79 euros à 181.484,70 euros.....	21.353,91 €
TOTAL EGAL A	71.353,91 €

Le dividende net global mis en distribution sera ainsi de 50.000,00 euros, soit 50 euros pour chacune des 1.000 actions composant le capital social.

Ce dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT





123IMPRIM

SAS AU CAPITAL DE 10.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 53 RUE DE LA MADELEINE

69007 LYON

RCS LYON N° 794 492 447

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés de la SAS « 123IMPRIM »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS « 123IMPRIM », relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS « 123IMPRIM » à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Clapiers, le 14 mars 2018

Cabinet BB FINANCES

Représenté par Bertrand BEAUFRETON

Commissaire aux comptes

